



A.P.C.C.G.

Siège social : Chambre d'Agriculture 17 Cours Xavier Arnoz 33000 Bordeaux

Courrier : 31 avenue des Chênes 33700 Mérignac

Courriel : jmcharpentier@free.fr ☎ : 06 11 48 55 51

Bordeaux novembre 2021

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Samedi 13 novembre 2021 à 15 heures s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association. Elle a eu lieu dans la salle d'animation du camping "La Mariflaude" route de Pauillac à Hourtin

Elle a eu pour ordre du jour :

- 1 Lecture du compte rendu de la dernière Assemblée Générale publié dans le bulletin N° 45 de janvier 2020.
- 2 Rapport financier du trésorier
- 3 Compte rendu des sorties 2020/21 et prévisions pour l'année 2022 : sorties, bulletins, manifestations.
- 4 Renouvellement des mandats d'administrateur.
Mandats ayant expiré en 2020 à renouveler : Christian Mirtain, Louis-Julien Sourd et Jacques Charpentier.
Mandats expirés en 2021 et à renouveler : Dominique Brunet, Jacques Avignon, Guy Riba, Gilles Joachim et Frédéric Placin.
- 5 Agrément d'un nouvel administrateur Jean Raymond Liarçou.
- 6 Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs.

Compte rendu de la réunion organisée conjointement le 13 Septembre dernier par le GPF Médoc et l'APCCG.

Gerard Larrue est nommé Président de séance et Jacques Charpentier Secrétaire.

Après contrôle des signatures de la feuille de présence, plus de 2/3 des membres sont présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle que cette AGO sera représentative des années 2019, qui n'a pas pu se tenir à cause du Covid, et 2020.

1 Lecture du rapport de la dernière AGO du 23 11 2019, aucune observation, le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

2 Rapports financiers, le trésorier donne les chiffres pour les exercices des années :

- Premier exercice :

Analyse des comptes pour la période du 01.07.2018 au 30.06.2019

Les comptes de l'association sont tenus en fonction des recettes/dépenses

Compte global de l'association :

Les recettes ont été de 3 541,12 € répartis de la façon suivante :
1748 € avec 48 encaissements d'adhésion, recettes foire, ventes de bûches, mycélium.
1793,12 € pour le projet Médoc.

Les dépenses ont été de 2 797,73 € répartis de la façon suivante :

Dépenses générales	1 504,61 €
Projet Médoc	1293,12 €

Le résultat reportable de l'exercice est positif avec une marge de 743.39 €

Le solde en banque reportable est de 1 108.15 € au 30.06.2019

Détail des dépenses générales

Frais généraux	357,09 €	soit 24 %
Bulletins	164.20 €	soit 11 %
Foires et animations	794.88 €	soit 52 %
Sorties	188,44 €	soit 13 %

- Deuxième exercice :

Analyse des comptes pour la période du 01.07.2020 au 30.06.2021

Les comptes de l'association sont tenus en fonction des recettes/dépenses

Compte global de l'association :

Les recettes ont été de 44 199.61€ répartis de la façon suivante :

APCCG : 1105 € (43 adhésions et différents dons)

Vente de cèpes : 1 266.23 €

Boletière : 41 828.38 €

Les dépenses ont été de 45643.97 € répartis de la façon suivante :

APCCG : 1 166.64 €

Vente de cèpes : 1 029.43 €

Boletière : 43 447.90 €

Le résultat reportable de l'exercice est négatif de 1 444.36 €

Le solde en banque reportable est de 2 217.99 € au 30.06.2021

Le trésorier fait remarquer qu'en 2020 nous avons encaissé relativement peu de cotisations vu le peu d'activités que nous avons eues.

Lors d'un appel de cotisations, la demande de soutien du trésorier pour aider notre association a été suivie d'effet puisque sur l'exercice suivant nous avons enregistré des dons à hauteur de plus de 500 €.

Aucune remarque sur les comptes des deux années. Quitus est donné au Trésorier et au Président pour la bonne tenue des comptes et dépenses.

3 Sorties : Dès que nous avons obtenu l'autorisation de mise à disposition de la salle nous avons organisé la première sortie à Mios avec la Société Linnéenne. Puis il y a eu la sortie de ce matin avec la présentation des travaux effectués dans la boletière, visitée en début de matinée.

La prochaine sortie avec la Société Linnéenne devrait avoir lieu le 27 novembre à Hostens. J'attends le dossier que doit me faire parvenir la Mairie, pour l'organisation de cette journée en fonction des restrictions sanitaires.

L'idée de visiter une unité de production de champignons sera reprise et mise en place dès la levée de certaines contraintes dues au Covid sur le nombre de participant en lieu clos.

Bulletins : Après discussion sur la forme que doit prendre ce bulletin, informatique ou papier, un sondage des présents confirme le choix papier, malgré le coût important de la distribution. Coût du tirage pour 90 bulletins environ 60 €. Coût de la distribution par la poste 2.16 € par bulletin, la poste ayant supprimé le tarif 50 gr, il faut donc passer au tarif 100 gr. La distribution papier a un autre avantage important, c'est de nous permettre de mieux communiquer avec tous nos partenaires.

Pour la bonne tenue du bulletin il est demandé à tous, de bien vouloir après chaque réunion envoyer un petit compte rendu avec une ou deux photos, la lecture et le look du journal en sera amélioré.

4 Renouvellement des mandats d'administrateur de 2019 et 2020

Christian Mirtain, Louis-Julien Sourd, Jacques Charpentier, Dominique Brunet, Jacques Avignon, Guy Riba, Gilles Joachim et Frédéric Placin.

Tous ces mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Agrément d'un nouvel Administrateur, Jean Raymond Liarçou est proposé pour faire partie de notre Conseil d'Administration. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

* Boletière expérimentale de Hourtin / Programme LEADER.

Les travaux sont terminés

La dépense globale se monte à 53 974,18 €

Les aides financières, au titre du cofinancement, de la Région Nouvelle Aquitaine (6953,02€) et du Conseil Départemental de la Gironde (4125,76€) ont été versées ainsi que l'acompte n°1 au titre du programme LEADER (948,56€).

La demande de paiement de l'acompte n°2 et solde a été réalisée auprès du GAL MEDOC.

Le prêt relais de trésorerie (Loi DALLY) a été utilisé à hauteur de 40 395€. Il sera remboursé dès le versement de l'acompte n°2 sollicité au titre de la participation financière LEADER.

L'autofinancement du projet, constitué par la participation de plusieurs adhérents, est de 13 686,45€.

* Fédération de Mycosylviculture en Nouvelle Aquitaine.

Epaulées par les personnels des Chambres d'Agriculture de Gironde, de Creuse et de Dordogne les trois associations de Nouvelle Aquitaine travaillent à la constitution d'une Fédération Régionale regroupant les Associations Cèpes du Périgord, Mycosylviculture en Limousin et l'APCCG.

L'Assemblée générale constitutive est prévue pour mi-décembre.

* Développement d'une filière champignons en Médoc - commercialisation.

Bien que les producteurs aient été prêts pour engager une dynamique de commercialisation, les pousses de cet automne n'ont pas permis de développer une mise en marché susceptible de valoriser efficacement la marque "Cèpes et Champignons du Médoc"

- Comité technique et scientifique

Le Comité Scientifique nous fait au travers de différents producteurs le bilan de l'année, elle ne fut pas bonne dans son ensemble. Vous en trouverez le détail dans le bulletin N° 48.

5 Questions diverses.

Une augmentation de la cotisation est mise aux voix. Les présents fixent la cotisation à 30 € pour 2022.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt cette réunion à 19h